

POUR LES AESH • AED • EMS

LES ENGAGEMENTS DOIVENT MAINTENANT DEVENIR DES ACTES

Août 2026

DEUX SEMAINES POUR SE FAIRE ENTENDRE

En juin, AESH, AED et EMS se sont mobilisé·es à Mayotte pour leurs **conditions de travail, leur rémunération et la reconnaissance de leurs missions**. Cette mobilisation de deux semaines a permis de nombreux échanges avec le rectorat et a abouti à des engagements qui doivent désormais être suivis dans les faits.

EMS — RECONNAÎTRE ENFIN LES RISQUES DU MÉTIER

Les EMS interviennent au plus près des établissements dans des missions de prévention, de médiation et de dissuasion. Le rectorat doit :

- travailler sur la conduite à tenir en cas d'incidents ou de violences ;
- transmettre au ministère la demande d'une **indemnité spécifique liée au risque** ;
- vérifier les textes concernant l'**indemnité REP/REP+**.

Des groupes de travail étaient annoncés à partir de septembre.

AESH — DES ENGAGEMENTS À CONCRÉTISER

Le rectorat s'est engagé à :

- un **plan de formation** sur les handicaps et troubles du comportement ;
- des **missions clarifiées** ;
- la continuité de l'accompagnement des élèves ;
- l'examen des conditions d'emploi, **perspectives de carrière et rémunérations**.

Le SNUEP-FSU Mayotte suivra la mise en œuvre des engagements et continuera à porter les revendications qui restent sans réponse.

AESH • AED • EMS : à la rentrée, gardons les engagements sous surveillance.

Faites-nous remonter ce qui se passe réellement dans votre établissement et dans votre situation.

UN ENGAGEMENT N'EST PAS UNE VICTOIRE TANT QU'IL N'EST PAS APPLIQUÉ.

Retrouvez le **bilan complet** de la mobilisation



AED — LE TEMPS DE TRAVAIL RESTE AU CŒUR DU PROBLÈME

À Mayotte, de nombreux AED travaillent à temps incomplet. Le rectorat s'est alors engagé à :

- examiner les demandes d'augmentation du temps de travail jusqu'au **temps complet** ;
- étudier notamment le **cumul de deux contrats** à 50 % ;
- installer un **groupe de travail à la rentrée**.

Un groupe de travail doit maintenant produire des réponses.

Les engagements de juin ne doivent pas disparaître avec les vacances.

À LA RENTRÉE, NOUS VÉRIFIERONS

- Formation proposée ? Temps de travail revu ? Groupes de travail installés ?
- Missions clarifiées ?
- Engagement non respecté ?

Une question ? Un engagement non respecté ? CONTACTEZ-NOUS

SNU!EP |  LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

Mayotte